



Communiqué de presse

Paris, le 9 octobre 2023

La CASDEN Banque Populaire, MAIF et MGEN remettent le 19^e Prix de l'initiative laïque à Jérôme Bouchain pour son projet « Laïcité, une histoire mouvementée, un héritage à transmettre. »

La CASDEN Banque Populaire, MAIF et MGEN ont remis le 19^e Prix de l'initiative laïque passée et présente, le 6 octobre dernier, dans le cadre des 26^e Rendez-vous de l'Histoire à Blois, à Jérôme Bouchain pour son projet mené avec ses élèves détenus dans le quartier mineur du centre pénitentiaire de Liancourt (60).

Le Prix de l'initiative laïque : une récompense portant des valeurs humanistes

Organisé conjointement par la CASDEN Banque Populaire, MAIF et la mutuelle MGEN, ce prix distingue des initiatives ou actions témoignant d'une « défense et illustration », dans le passé comme dans le présent, des valeurs humanistes de laïcité et de tolérance, attachées à l'esprit de la loi 1905. Le jury est composé de personnalités du monde de l'histoire et de l'éducation, ainsi que des représentants des organisateurs.

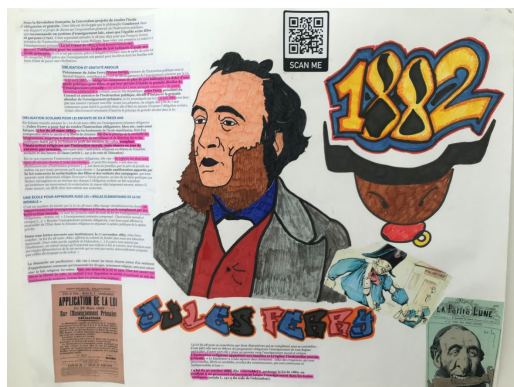
Présentation du lauréat

Jérôme Bouchain est référent Education nationale d'un quartier mineur en milieu carcéral depuis 5 ans. Il y enseigne l'EPS, l'histoire et l'éducation morale et civique. Ancien sportif de haut niveau, il a rejoint l'Education nationale il y a 20 ans en tant que professeur d'EPS et a passé 15 ans en Segpa – en tant que professeur puis directeur, puis en ITEP.

Présentation du projet

Le projet récompensé par le Prix de l'Initiative Laïque a été réalisé avec ses élèves détenus. La Laïcité, mal connue ou souvent interprétée à des fins politiques, peut être mal comprise et vécue comme une entrave à la liberté notamment dans l'univers carcéral. L'objectif était de mieux faire connaître ce symbole de la République pour mieux l'appréhender et l'accepter.

Chaque année, depuis la mort de Samuel Paty, Jérôme Bouchain fait un cours en son honneur, sur la liberté d'expression et la laïcité. Les causes de sa mort divisent beaucoup en prison et il a souhaité utiliser ce levier pour mettre les détenus dans le rôle de « professeur » en leur demandant de travailler sur des supports destinés à des élèves de primaire pour transmettre l'histoire de la laïcité en France. L'idée de la transmission entre les détenus et les élèves de l'école est venue assez rapidement de manière à valoriser les deux publics.



Affiche sur les lois Ferry de 1882

La première étape a été d'étudier le rapport à la religion dans le Monde, puis en France, d'appréhender les combats menés, les évolutions. L'idée de créer une exposition pour les élèves de primaire a été proposée par un des détenus. Un questionnaire a permis de cibler les informations à diffuser et les affiches ont été créées en binôme par les élèves détenus : elles retracent l'histoire de la laïcité en France en mettant en avant les grandes dates et les grandes figures historiques qui ont œuvré à la mise en place des grands principes de la laïcité.

Un QR code présent sur chaque affiche permet d'accéder à une vidéo en lien avec le sujet traité.

La séquence pédagogique proposée à une école partenaire sur des classes de Cycle 3 s'appuie sur les panneaux de l'exposition et les vidéos. Un questionnaire est ensuite proposé aux élèves permettant de consolider les connaissances sur la thématique de la laïcité.

La séquence peut se poursuivre avec un « escape game » qui complète l'exposition en proposant aux élèves de réaliser 4 activités (un rébus, un puzzle à composer, une photo à analyser en lien avec la loi de 1905, un article de loi à analyser en substituant des lettres pour trouver un indice).

Grâce au Prix de l'Initiative laïque, Jérôme Bouchain souhaite développer un outil pédagogique clé en main. Comme par exemple une mallette pédagogique avec les affiches, un guide pratique pour les enseignants, une lecture suivie d'un livre en rapport avec le sujet... qui pourrait être prêtée à différentes écoles.

Jérôme Bouchain envisage également d'autres déclinaisons comme un concours sur la laïcité pour les enfants avec des détenus sortis de prison en jury, ou qu'un détenu sorti du centre soit engagé en service civique par une association pour aller porter le projet dans les écoles.

Le Prix revêt une dimension particulière pour les détenus qui ont participé avec un vrai sentiment de reconnaissance du travail accompli.



À propos de la CASDEN Banque Populaire

Banque coopérative de la Fonction publique, la CASDEN fait partie du Groupe BPCE, deuxième groupe bancaire en France. À fin 2022, la CASDEN compte 568 collaborateurs, 226 Délégués CASDEN, près de 9 500 Correspondants dans les établissements de la Fonction publique, et plus de 2,2 millions de Sociétaires.

www.twitter.com/casden_BP

casden.fr

Contacts presse CASDEN Banque Populaire

Agence AUVRAY & BOCARAY - Teninsy Savane - 01 58 22 27 75 / 06 58 90 00 06 - t.savane@auvray-bocaray.com

CASDEN Banque Populaire - Stéphanie Guillas - 01 64 80 34 62 / 06 71 19 13 14 -

presse@casden.banquepopulaire.fr

À propos de MAIF

6^{ème} assureur automobile et 1^{er} assureur du secteur associatif, MAIF couvre l'ensemble des besoins de plus de 4 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...), pour un chiffre d'affaires de près de 4,5 milliards d'euros en 2022. Régulièrement plébiscitée en matière de relation clients, MAIF est devenue en 2020 société à mission, avec pour raison d'être de porter une attention sincère à l'autre et au monde et de la placer au cœur de chacun de ses engagements et de ses actions.

Plus d'informations sur : entreprise.maif.fr

Contact presse : MAIF : Simon VUILLEMIN / simon.vuillemin@maif.fr / 06 11 44 61 78

À propos de MGEN

Fondée en 1946, MGEN est aujourd'hui la première mutuelle des agents du service public. Son positionnement unique en France lui permet de gérer l'assurance maladie et la complémentaire santé et prévoyance de plus de 4,2 millions de personnes, bénéficiaires d'un contrat individuel ou collectif. Au-delà d'être un guichet unique pour le remboursement des soins, MGEN accompagne globalement ses adhérents : de la prévention des risques pour leur santé physique et mentale, à leur prise en charge en établissement de santé. Elle met en effet à la disposition de tous 1700 structures de soin et d'accompagnement mutualistes qu'elle cogère et cofinance partout en France, dont 62 appartiennent à MGEN. Avec ses 10 000 collaborateurs et 3 500 militants, présents dans tous les départements français, le collectif mutualiste MGEN agit au plus près des adhérents, à chaque moment de leur vie, avec des offres personnalisées et des services innovants. Expert des enjeux spécifiques de santé et de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) des agents, MGEN accompagne également les employeurs pour le bien-être des personnels et contribue ainsi à la performance globale et à l'attractivité du service public. Par son histoire et son modèle non lucratif, MGEN est un acteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) reconnu pour son engagement dans les grands enjeux sociétaux, de l'accès à l'IVG hier à celui d'une fin de vie libre et choisie aujourd'hui. Depuis 2017, MGEN est aussi membre fondateur du Groupe VYV, premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.

<https://www.mgen.fr/>

Contact presse : Marine Chaumier mchaumier@mgen.fr

